Société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 18

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLVIIme ANNÉE. N° 18. 15 NOVEMBRE 1918.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : **4 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **5 fr.** — Le numéro : **25 ct.** — Annonces : **15 ct.** la ligne de 5 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.** Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

Le Bulletin pédagogique *paraît le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.*

SOMMAIRE. — *Société fribourgeoise d'Education. — L'orthographe française (suite et fin). — Billet de l'instituteur. — La Tuberculose et l'Ecole. — Partie pratique. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis. — Au corps enseignant du IVe arrondissement B. — Annonce.*

Société fribourgeoise d'Education

Le 10 octobre dernier, le Comité de la Société d'éducation s'est réuni à Fribourg, sous la présidence de M. Risse, inspecteur scolaire. MM. les abbés Dr Favre, professeur, et Schuwey, inspecteur scolaire, M. F. Barbey, chef de service, et MM. Crausaz Léon, Dévaud Joseph, et Dessibourg Paul, instituteurs, assistaient à la séance. Dans les tractanda, deux points surtout revêtaient une importance particulière. C'était le projet de revision des statuts et la question du *Bulletin pédagogique.*

L'idée de la revision des statuts n'était pas nouvelle. En 1913, déjà, un projet avait été présenté à la réunion générale à Fribourg. Malheureusement, il n'avait pas trouvé grâce devant la majorité de l'Assemblée.

Il est certain, cependant, que les anciens statuts sont devenus par trop désuets et qu'ils ne donnent pas à notre Société des moyens

suffisants pour s'occuper avec succès de toutes les questions qui intéressent l'école et le corps enseignant. D'autre part, le moment paraît opportun pour opérer la revision projetée. C'est pourquoi le Comité s'est empressé d'étudier à fond l'avant-projet que M. F. Barbey, chef de service, a bien voulu se charger d'établir. Nous en publierons, dans un prochain numéro, le texte complet, tel qu'il a été admis par le Comité et tel qu'il sera proposé à la prochaine assemblée de la Société d'éducation.

La seconde partie de la séance a été consacrée au *Bulletin pédagogique*. Le Comité s'est efforcé d'aplanir, de façon à satisfaire les intéressés, les divergences qui avaient éclaté entre le Rédacteur de notre Revue et le Comité de direction de la Société de secours mutuel. De plus, il a procédé au renouvellement du Comité de rédaction et l'a réduit à trois membres, afin de lui permettre de se réunir plus souvent et d'avoir une réelle activité. Ce Comité assumera dorénavant la responsabilité de l'organe devant notre Société. M. le Dr Favre, prof. à l'Ecole normale, reste rédacteur en chef; M. Dévaud, prof. à l'Université, et M. F. Barbey, chef de service, ont bien voulu accepter de faire partie du comité de rédaction et nous sommes certains que sous leur direction experte, notre Revue pédagogique continuera à intéresser de plus en plus les membres du corps enseignant et les amis de l'école. Le président de la Société d'éducation, le Directeur du Musée pédagogique, et le délégué de la Société de secours mutuel, restent attachés au *Bulletin* comme collaborateurs officiels et leurs envois seront toujours agréés d'office. F. Delabays, *secrétaire*.

L'orthographe française

(Suite et fin.)

Le temps voué à l'orthographe dans les écoles primaires et secondaires n'est donc rien moins que du temps perdu. A ce propos, une phrase de notre bonne vieille grammaire Larousse d'autrefois, phrase servant justement d'exercice d'application à la règle d'accord du participe passé, me revient à la mémoire : « Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'instruction qu'on a reçu. » Est-ce à dire qu'une orthographe impeccable soit le plus sûr critérium de la valeur intellectuelle d'un individu ? Non, certes, Napoléon orthographiait exécrablement sa correspondance et ses proclamations ; cependant cette lacune de sa culture n'a nullement nui à son prestige ni entravé le prodigieux essor de son génie. Il n'en reste pas moins vrai que les gens un peu lettrés n'ont jamais omis de respecter l'étiquette de l'orthographe. Pensez de travers, vous serez malfaisant; écrivez mal, vous serez ridicule. Sans doute, la grammaire, tout comme les